

[Text]

Mr. Hatfield: Well, first of all, I am aware of the fact that it was stated as one of—perhaps not one of the conditions, but one of the expectations by the Prime Minister at the time of the announcement of the established program financing plans.

I certainly support the provinces working together, and working with the federal government, to try to reach agreement on national objectives. I think it is something that Canadians, regardless of where they live in Canada, would want. I agree with you that there are some provinces that will not even consider the possibility of even sitting down to discuss this. Perhaps, they feel that education is so sacred their preserve. I would be more than willing, and I think, perhaps, through the Maritime Council of Higher Education, we might be able to work something out with the federal government as a show-piece—and I would like to see that tried and undertaken.

I still do support very strongly, as my minister of education knows, more co-operation among the provinces in the field of education. But, as the minister of education knows as well, it is extremely difficult to get other provinces to agree on things that seem pretty obvious that need agreement in a country where there is so much mobility. So, I would be quite prepared to co-operate to try to work through the Council of Maritime Premiers, to try to work out a statement or policy with federal government with regard to higher education.

The Chairman: The problem that we have as federal politicians, and I think there would be general agreement on this on all sides of the House, is that probably the federal government could identify development objectives in post-secondary education of a research nature, applied research. In the case of University of Moncton, there could be a special mission because there is the common law in French. There are probably others, because some provinces, not only the Atlantic provinces, but probably elsewhere, who have not reached their maturity yet. They have not reached the development stage that they were intended for, that they were conceived for. The dilemma that I think Parliament has is to what extent should we continue to transfer money to all provinces, those who opt to agree, as you say—probably the maritime provinces would—those that do not want to agree, those that will not even sit, and come to an agreement on national objectives? Why should we continue giving money like that to these provinces if they are not going to agree on national objectives, or on regional or other kinds of objectives? I am trying to arrive at some position in my own mind on this. It seems to me that at one point we have to decide to what extent it is worth our while to try to continue building on a national objective in post-secondary education, and maybe go for a more specific development program.

Mr. Hatfield: I do not want to argue with the provinces that may not want to agree to this, and I would suggest that perhaps that is not the way to go about it. Perhaps the way to go about it is to use those provinces that are willing to co-operate as examples, and demonstrate that they receive

[Translation]

M. Hatfield: Tout d'abord, je sais qu'au moment de l'annonce du projet de financement des programmes établis, le premier ministre de l'époque avait déclaré qu'il s'agissait d'une des... non, peut-être pas une des conditions, mais une des réalisations souhaitables.

Je suis évidemment favorable au principe de la collaboration des provinces et du gouvernement fédéral pour en arriver à une entente quant aux objectifs nationaux. Je crois bien que c'est une réalisation que veulent les Canadiens, peu importe leurs provinces. Je reconnais cependant qu'il y a certaines provinces qui ne penseront même pas à discuter de ce sujet. Ces provinces pensent peut-être que le domaine de l'éducation est une chasse gardée. Je serais parfaitement d'accord pour en discuter et peut-être par l'entremise du conseil de l'enseignement supérieur des provinces maritimes, je crois que nous pourrions peut-être en arriver à quelque chose avec le gouvernement fédéral. J'aimerais bien que cela soit fait.

Comme mon ministre de l'Éducation le sait, je suis un farouche partisan d'une plus grande collaboration entre les provinces dans le domaine de l'éducation. Mais comme le sait également le ministre de l'Éducation, il est extrêmement difficile d'obtenir l'assentiment d'autres provinces sur des sujets qui paraissent évidents, des sujets essentiels dans un pays où il y a tant de déplacements. Donc, je serais disposé à collaborer, par l'entreprise du Conseil des premiers ministres des provinces maritimes, à l'élaboration d'une déclaration de principe ou d'une politique avec le gouvernement fédéral et portant sur l'enseignement supérieur.

Le président: Notre problème, en tant que politiciens fédéraux, et je crois que tous les partis en Chambre seraient d'accord avec moi, c'est que le gouvernement fédéral pourrait probablement déterminer des objectifs en matière de recherche appliquée, au niveau de l'enseignement postsecondaire. Dans le cas de l'Université de Moncton, il peut y avoir une mission spéciale, car elle offre le cours de *common law* en français. Il y en a peut-être également dans d'autres provinces, pas uniquement dans les provinces atlantiques, peut-être ailleurs, qui n'ont pas encore atteint leur maturité. Elles n'ont pas atteint le niveau de développement prévu dès le départ. Le dilemme qui se pose au Parlement est de savoir si on devrait continuer de transférer tout cet argent aux provinces, à celles qui sont d'accord comme vous dites... les provinces maritimes le seraient probablement... à celles qui ne le sont pas, à celles qui ne veulent même pas discuter et s'entendre sur des objectifs nationaux. Pour quelle raison devrions-nous continuer de fournir de telles sommes à ces provinces si elles ne veulent pas s'entendre sur des objectifs nationaux, régionaux ou autres? J'essaie de me faire une opinion sur la question. Il me semble qu'à un moment donné nous devons décider dans quelle mesure il vaut la peine d'essayer de viser un objectif national dans l'enseignement postsecondaire et peut-être d'envisager des programmes de développement plus précis.

M. Hatfield: Je ne veux pas en débattre avec les provinces qui ne sont peut-être pas d'accord et je prétends que ce n'est peut-être pas la façon de procéder. Il serait peut-être préférable de donner en exemple des provinces qui acceptent de coopérer en établissant qu'elles reçoivent des contributions